



COMMUNE DE LUTRY

Election du(de la) Syndic(que) du 25 avril 2021 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste PLR Les Libéraux-Radicaux, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Charles MONOD, né le 30.04.1965, originaire d'Ormont-Dessous VD, domicilié à Crêt-des Pierres 6 à 1090 La Croix, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2021-2026.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau :



La secrétaire :

Lutry, le 6 avril 2021